



Info Membres

Renouveau de la FAO



Le rôle des organes du personnel dans le processus de renouveau

Les organes du personnel jouent un rôle décisif dans le processus de renouveau: ils permettent en effet au personnel de faire entendre sa voix. C'est principalement par l'intermédiaire du Comité consultatif mixte sur la réforme de la FAO qu'ils présentent les vues de leurs membres. Le Comité est notamment chargé de s'occuper des incidences, pour le personnel, des propositions relatives au renouveau et de formuler des recommandations quant aux modalités du renforcement des communications avec le personnel.

Des représentants de chacun des trois organes du personnel – l'Association des fonctionnaires du cadre organique (APS), l'Union du personnel des services généraux (UGSS) et l'Association du personnel de terrain (FSA) – sont membres du Comité, qui se réunit deux à trois fois par mois. Les représentants du personnel sont informés des questions touchant à la réforme et présentent les vues et préoccupations de leur membres en ce qui concerne les questions touchant à la réforme qui doivent être examinées par les gouvernements des États Membres, l'Équipe de direction, le Groupe interne d'appui à la réforme, notamment, et ils reçoivent un retour d'informations sur les débats de la direction.

Margaret Eldon, Secrétaire générale de l'Union du personnel des services généraux, a déclaré: «Le Comité consultatif mixte sur la réforme de la FAO est une tribune ouverte permettant l'exposition des intérêts du personnel et la formulation de recommandations. Notre Union a élaboré un certain nombre de propositions relatives à des améliorations dans le secteur des ressources humaines. L'une des questions que nous avons récemment soulevées au sein du Comité concerne les perspectives de carrière.»

Le Comité consultatif mixte sur la réforme de la FAO, dont les travaux ont commencé en mars 2006, est présidé par le responsable du Département des ressources humaines, financières et matérielles et compte parmi ses membres le Directeur chargé de la gestion des ressources humaines, le Directeur pour la coordination des activités normatives, opérationnelles et décentralisées et le Fonctionnaire chargé des relations avec le personnel.

Mark Smulders, Secrétaire de l'Association du personnel de terrain, a indiqué que l'une des questions examinées par le Comité consultatif mixte sur la réforme de la FAO était l'importance qu'il y avait à maintenir la participation des bureaux régionaux et nationaux au processus de renouveau. «À cet égard, la communication est cruciale. Nous pouvons avoir beaucoup de difficultés à tenir pleinement au courant l'ensemble de nos membres et à obtenir la totalité de leurs vues. Nous avons recours à des points focaux dans les bureaux régionaux et sous-régionaux et nous efforçons d'être en contact avec le plus grand nombre possible d'autres fonctionnaires. Nous pouvons rappeler régulièrement à la Direction générale, par l'intermédiaire du Comité consultatif mixte sur la réforme de la FAO, qu'une partie importante de la FAO vit et travaille hors Siège et doit participer, d'autant plus que l'Évaluation externe indépendante met l'accent sur le rôle des bureaux décentralisés dans le renouveau.»

Le Comité consultatif mixte sur la réforme de la FAO a appuyé la mise en place d'une «équipe chargée du changement de culture», composée de 16 fonctionnaires de toute l'Organisation, qui a entamé de vastes consultations des employés et a présenté des propositions de nature à améliorer la culture de l'Organisation. Le Comité consultatif mixte sur la réforme de la FAO se réunit régulièrement avec l'équipe et continue à fournir un retour d'informations sur ses propositions.

Le Comité a également préparé, en vue de leur examen par la Direction générale, des documents sur la «déstratification», initiative visant à réduire d'un tiers les postes de direction au Siège. Les documents élaborés aideront à procéder à cette opération de façon souple et transparente.

David MacFarlane, Président de l'Association des fonctionnaires du cadre organique, a déclaré: «Nous estimons que le Comité consultatif mixte sur la réforme de la FAO est important dans la mesure où il offre une tribune pour l'examen de diverses questions qui concernent les fonctionnaires».

Situation du Fonds fiduciaire du PAI

Deux autres États Membres ont annoncé des versements au Fonds fiduciaire pour la mise en oeuvre du Plan d'action immédiate pour la réforme et le renouveau de la FAO.

La Finlande et le Viet Nam ont porté le montant total annoncé à 7 130 707 USD, au 27 mai, les contributions s'élevant à 3 512 914 USD. Au total, 26 États Membres, ainsi que la Commission européenne, ont annoncé des contributions. La Conférence de la FAO a établi le Fonds fiduciaire pour recevoir les contributions extrabudgétaires de ses Membres. L'objectif de financement a été fixé à 15,27 millions d'USD.

Pays	Annoncé	Réglé
ALLEMAGNE	906 736	906 736
AUSTRALIE	111 900	111 900
AUTRICHE	65 933	65 933
BELGIQUE	250 000	250 000
BRÉSIL	100 000	100 000
CAMEROUN	21 739	
CE	1 388 889	
CHYPRE	9 186	9 186
ESPAGNE	600 000	
ESTONIE	4 000	4 000
FINLANDE	530 400	
FRANCE	900 000	400 000
GRÈCE	86 338	86 338
IRLANDE	142 638	142 638
ITALIE	1 000 000	1 000 000
MOZAMBIQUE	1 765	
NOUVELLE-ZÉLANDE	70 000	70 000
ROYAUME-UNI	570 000	
SLOVAQUIE	44 000	44 000
SUISSE	301 434	301 434
TANZANIE	19 975	19 975
VIET NAM	5 000	
Virement du Fonds fiduciaire de l'EEI	774	774
TOTAL	7 130 707	3 512 914

Des observations? Des suggestions? Voici notre adresse: Members-Update@fao.org.